



Un programme global de 170 et 230 logements, dont :

- un minimum de 20% de locatifs sociaux,
- 10 à 15% d'accession «maîtrisée»,
- 65 à 70% de terrains à bâtir.

LE SECTEUR DE CENTRALITE



- Schéma de principe validé pour l'aménagement de la centralité
- Situation :** L'ancienne usine BENARD-MAAC, face à l'espace Belle-Arrivée.
- Programme :**
- Une nouvelle **mairie**,
 - Démolition d'une partie de l'usine et création d'une **place piétonne**,
 - **Réhabilitation en halle** d'une partie de l'usine,
 - Une nouvelle **médiathèque**,
 - Des locaux pour des **commerces** et **services**, et/ou un **centre médical**.
- Enjeux :**
- Structurer le futur Coeur de ville par les équipements publics et la place,
 - Permettre des vues depuis l'av. Saint-Hubert vers le projet urbain,
 - **Animer le secteur** par des activités ponctuelles.